



FONDATION PROSPECTIVE
ET INNOVATION



Cercle des Entrepreneurs du Futur

en association avec



LesEchos

Le Point

Commentaire

La
documentation
Française

ANR



Groupe
xerfi

INSTITUT
MONTAIGNE



Grand Prix de l'Impertinence

*Sous le Haut Patronage
du Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche*

Appel à communications
2011

le cnam
Centre national
de l'enseignement
-cne



Union des
Industries
et Moteurs de la Mécatronique

Syntec
informatique

Capgemini
CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE ET D'INNOVATION



Datar

Grand Prix de l' Impertinence (doté de 30 000 €) en hommage à Jacques Marseille¹

Appel à communications sur les actions et réflexions innovantes en relation avec le développement durable, l'entrepreneuriat, le développement des territoires et les services

Le Cercle des Entrepreneurs du Futur², créé en 2003 par Michel Godet, comprend plus d'une quarantaine de membres, organismes et entreprises partenaires, rassemblés dans le même esprit d'évergétisme : réaliser « le bienfait public à partir des libéralités privées ».

Le Cercle a pour principal objectif de penser et d'agir autrement en contribuant à la société de la connaissance et en soutenant l'entrepreneuriat ainsi que les initiatives locales de développement.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le Grand Prix de l'Impertinence, lancé en 2007 par le Cercle des Entrepreneurs du Futur avec le Centre national de l'entrepreneuriat (CNE-CNAM), l'appui de l'Académie des Technologies, de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), de la Datar et, pour la prochaine édition, le support médiatique du groupe Les Échos et du Point.

Ce quatrième prix 2011 est centré sur les réflexions et les actions impertinentes et innovantes en relation avec le développement durable, l'entrepreneuriat, le développement, les territoires et les services.

Le Cercle des Entrepreneurs du Futur décernera des prix d'un montant de 5 000 € et de 2500 €.

Les réponses pourront être individuelles ou collectives. Elles devront privilégier le côté inductif et pertinent et ne pas hésiter à remettre en cause les idées dominantes en faisant preuve d'impertinence et d'innovation.

Elles seront évaluées par un jury présidé par le Recteur Christian Forestier, administrateur général du CNAM.

Les autres membres permanents du jury sont : Jean-Pierre Alix (conseiller à la Présidence, CNRS) ; Marie-Hélène Aubry (ancien conseiller au cabinet du Ministre ESR) ; Gilbert Azoulay (directeur délégué, AEF) ; Jean-Claude Bouly (Pr CNAM, directeur du Cne) ; Anne Brunet-Mbappe (enseignant chercheur à Advancia) ; Stéphane Cordobes (conseiller DATAR, Pr CNAM) ; Pierre Chapuy (Pr CNAM) ; Michèle Debonneuil (Inspection Générale des Finances) ; le Recteur Gérard-François Dumont (Pr Sorbonne) ; Philippe

¹ Membre du jury depuis l'origine, qui nous a quittés début 2010 et dont l'impertinence nous manque déjà.

² Depuis 2005, le Cercle des Entrepreneurs du Futur est piloté par le CNE (Centre national de l'entrepreneuriat), un institut du CNAM, appuyé plus particulièrement par cinq membres bienfaiteurs : Epita, la FNTP, Syntec Informatique, Cap Gemini et PUIMM. Il comprend une cinquantaine de membres, dont d'autres membres bienfaiteurs : Adecco, la CGPME, Colas, la DGAC, Devoteam, ERDF, France Télécom, Monceau Assurances, Quick, Randstad-Vedior, la SNCF, Schneider Electric, Sopra Group et Soparind Bongrain.

<http://www.lapropective.fr/cercle>

Durance (Pr CNAM) ; Yves Farge (Académie des technologies) ; Michel Godet (Pr CNAM, animateur du Cercle) ; Michel Griffon (directeur général adjoint de l'Agence nationale de la recherche) ; Marjorie Jouen (conseillère à Notre Europe) ; Alain Lebaube (journaliste) ; André Letowski (consultant) ; Marc Mousli (CNAM) ; Maria Nowak (présidente de l'ADIE), Xavier Patier (Directeur de la DILA) ; Malika Sorel (membre du Haut Conseil à l'Intégration), Jacques Theys (directeur du Centre de prospective, ministère de l'Équipement) ; Jean-Marc Vittori (Les Echos) ; Frank Vidal (directeur d'Advancia).

Les membres du jury sont désignés de manière intuitu personae et ne peuvent donc se faire représenter, ni répondre personnellement à l'appel. Ils s'abstiendront de participer à l'évaluation spécifique d'une réponse impliquant éventuellement tel ou tel membre de leur organisation.

Une large publicité est envisagée pour la diffusion de cet appel et des réponses primées.

Détails de l'appel à communications

*Lancement le 22 septembre 2010, Réponses pour le 22 mars 2011,
Remise des prix le 18 mai 2011, Publication le 21 septembre 2011*

Les propositions de communication peuvent être relatives à des actions innovantes et réflexions impertinentes en relation avec les thèmes proposés et ne devant pas avoir fait l'objet d'une publication.

La communication devra comprendre entre 6 000 signes minimum et 30 000 signes maximum (espaces compris), soit de 3 à 15 pages environ au format A4. Chaque auteur devra impérativement joindre un CV, ainsi qu'un résumé de sa communication (3 000 signes maximum, espaces compris). Les manuscrits et autres documents fournis ne seront pas restitués aux candidats. Les auteurs primés s'engagent à renoncer à leurs droits d'auteur, de diffusion, etc., au bénéfice du Cercle des Entrepreneurs du Futur.

Dans chaque catégorie, une communication pourra être distinguée par le jury et recevoir un prix de 5 000 €. Le jury se donnera également la possibilité de distinguer, dans chaque catégorie, une à deux communications supplémentaires par une mention spéciale et une attribution de 2 500 € par mention.

Les communications distinguées seront publiées dans la collection «Impertinence(s)» de la Documentation Française et mises en ligne sur le site du Cercle des Entrepreneurs du Futur.

Conditions d'éligibilité

Pour être éligible, les communications doivent satisfaire les conditions suivantes :

- les candidats doivent s'engager à autoriser la publication de leur communication, sous toutes formes ;
- les réponses doivent être rédigées en français ;
- les réponses doivent être adressées sous forme électronique et sous forme papier, impérativement identiques. Elles doivent avoir été soumises dans les délais, au format demandé, et être complètes (tous les éléments demandés doivent être fournis) ;
- la communication doit entrer dans le champ d'une des quatre catégories précitées ;
- les candidats ne doivent pas être membres du jury.

Critères d'évaluation

Les communications seront notamment évaluées à partir des critères spécifiques suivants :

- caractère novateur, ambitieux et impertinent ;
- pertinence méthodologique ;
- caractère inductif du raisonnement ;
- utilité opérationnelle, possibilité de reproduction.

Procédure de sélection

Le jury désignera en son sein, pour chaque communication éligible, deux rapporteurs chargés de l'évaluation.

Lors d'une première séance du jury, après audition des évaluations faites par les rapporteurs, le jury votera pour établir la liste des communications retenues pour chaque catégorie.

Lors d'une seconde réunion, le jury votera, parmi les communications retenues pour chaque catégorie, pour déterminer la communication primée et les éventuelles mentions spéciales.

Les votes du jury seront effectués à la majorité qualifiée des membres présents. En cas d'ex-æquo, la voix du Président du jury sera prépondérante.

Les propositions de communication individuelles et collectives sont à envoyer sous forme électronique au plus tard le 22 mars 2011 à l'adresse suivante : entrepreneursdefutur@cne-cnam.fr ; et sous forme papier par voie postale au plus tard le 22 mars 2011, en 5 exemplaires, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

A l'attention de Sylvane Lanieu

CNE-CNAM

4, rue du Docteur Heydenreich

CS 65228

54052 - Nancy cedex

Pour tous renseignements complémentaires :

entrepreneursdefutur@cne-cnam.fr

Se former

avec le

en entreprenant
Centre national de l'entrepreneuriat

Création
d'entreprise

Développement
d'activité

Reprise
d'entreprise



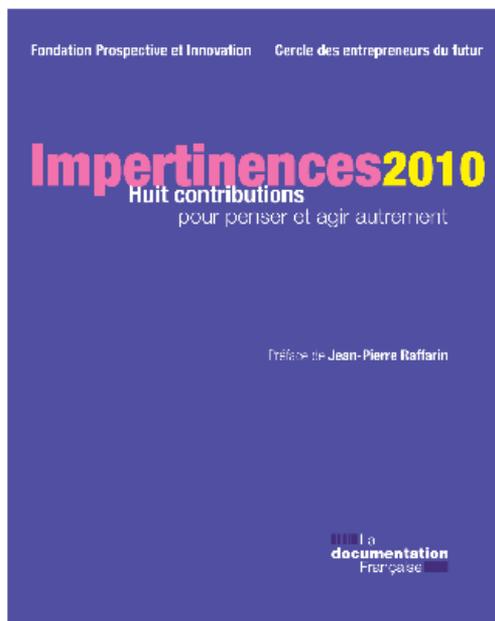
... FORMATION • RECHERCHE • CONSEIL • EXPERTISE • VALORISATION ...

le cnam
Centre national
de l'entrepreneuriat - cne

Avec le soutien du Cercle des Entrepreneurs du Futur

Conservatoire national des arts et métiers
Centre national de l'entrepreneuriat
cne@cne-cnam.fr

www.cne-cnam.fr



Les points de vue dominants et à la mode sont souvent erronés, mais ils exercent sur la pensée une pression telle qu'il est difficile d'exprimer des opinions contraires, voire simplement interrogatives. On s'enrichit pourtant des différences, et les conformismes nous aveuglent. C'est la raison pour laquelle le Cercle des entrepreneurs du futur a lancé en 2009, pour la troisième année consécutive, avec le Centre national de l'entrepreneuriat (CNE-Cnam), l'Académie des technologies, la DATAR et l'ANR, le Grand Prix de l'impertinence (doté de 30 000 euros) sur l'innovation en

relation avec le développement durable, l'entrepreneuriat, le développement des territoires et les services. Sur la quarantaine de contributions examinées, le jury en a remarqué huit parmi lesquelles cinq ont été récompensées. La cérémonie a eu lieu à Paris, au Cnam, le 25 novembre 2009, sous le Haut Patronage de Madame Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

En vente également en librairie et sur www.ladocumentationfrancaise.fr

bon de commande

À retourner à

**La direction de l'information
légal et administrative
(DILA)**

■ Commandes par courrier :
Administration des ventes
124 rue Henri Barbusse
93308 Aubervilliers Cedex France

■ Commandes par télécopie :
33 (0) 1 40 15 70 01



	Prix unitaire TTC	Quantité	Total
Impertinences 2010 réf. 9782110081599	8,00 €		
Participation aux frais d'envoi			4,95 €
Montant total à payer			

Vous êtes une société, un organisme Vous êtes un particulier (cochez la case appropriée)

N° de client : _____ (Merci de remplir ce formulaire en capitales)

Raison sociale : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ (bât, étage, ...)

Code postal : _____ Ville : _____

_____ Pays : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Par carte bancaire N° _____

Date d'expiration : _____ N° de contrôle : _____
Incluez les trois derniers chiffres situés au dos de votre carte bancaire, près de votre signature

Par mandat administratif (réservé aux administrations)

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du comptable de l'E.A. DILA - DF
(S.A./D.A. : Budget annexe publications officielles et information administrative)

Date : _____

Signature : _____

P 1760
04/10

Liste des communications primées et(ou) publiées depuis 2007
En ligne sur www.laprosperspective.fr/cercle

- L'entrepreneur français : un trapéziste sans filet, *Anne Brunet-Mbappe*
- Innovation Design, *Alain Cadix*
- Le territoire acteur pivot du XXIème siècle, *Pierre Calame*
- CO2, énergie et développement durable : quels matériaux pour le XXIème siècle ?
Jean-Pierre Chevalier
- Établir le droit de vote à 16 ans. (Im) pertinence d'une innovation pour rééquilibrer politiquement les générations », *Julien Damon*
- La gestion durable des eaux de ruissellement, préalable à la réduction des crues,
Jean Duchesne
- Infrastructures de transport et développement : penser autrement pour en profiter pleinement, *Emmanuel Faivre*
- Imaginer un nouveau réseau pour la logistique urbaine, *Laurent Gille*
- L'agenda 21 et les actions de développement durable : des outils de management au service de l'innovation ou de la pollution ? *Rose-Marie Grenouillet*
- Le développement local endogène, éternel parent pauvre des stratégies de développement ? *Marjorie Jouen*
- Un nouveau territoire de développement : la mer côtière ou le développement en 4 D,
Denis Lacroix
- La France peut-elle se développer sans industrie ? Une réponse dans l'histoire boursière, *David Le Bris*
- Les actionnaires votent socialiste ? *David Le Bris*
- Pour en finir avec les vaches sacrées. Vectorisation de l'innovation dans l'économie de la connaissance », *Bernard Maitre*
- L'innovation : le paradoxe européen, *Roger Miller et Marcel Cote*
- La spirale du succès dans la création d'entreprise, *Régis Moreau*
- 50 000 personnes en difficulté créent leur entreprise, *Maria Nowak*
- L'entreprise impertinente est celle capable d'évoluer, *Pascal Picq*
- Innovation et territoires fragiles, *Michel Pinton*
- Réduire les rejets de CO2 : ce qu'il ne faut pas faire et ce qu'il faut faire,
Rémy Prudhomme
- OPA sur l'intérêt général, *Cécile Robin*
- Innover dans les politiques territoriales d'innovation, *Robert Spizzichino*
- L'apostasie durable, *Pierre-Frédéric Ténière-Buchot*
- Cessons de créer des entreprises, *Stéphane Veyer*

***Fiche de dépôt de candidature à remplir et à renvoyer (courrier et mail)
en même temps que votre communication avant le 22 mars 2011***

A l'attention de Sylvane Lanieu,
CNE-Cnam – 4 rue du Docteur Heydenreich – CS 65228 – 54 052 Nancy Cedex
entrepreneursdufutur@cne-cnam.fr

Cercle des Entrepreneurs du Futur

Grand Prix de l'Impertinence

Nom.....Prénom.....
Organisme.....
Adresse.....
Code postal.....Ville.....
Pays.....
Email.....Téléphone.....

Confirme faire acte de candidature au Grand Prix lancé par le Cercle des
Entrepreneurs du Futur

Individuelle Collective

Si la réponse est collective, merci d'indiquer les noms, prénoms et organismes
d'appartenance des co-auteurs

.....
.....
.....

Question(s) abordée(s) (10 lignes maximum)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Professionnels et jeunes diplômés, vous êtes intéressés par :

- la prospective et ses méthodes,
- la gestion de l'innovation,
- le management stratégique,
- les stratégies d'organisation,
- la prospective et le développement durable des entreprises, des territoires et des réseaux
- la découverte des grandes tendances de l'avenir.

Rejoignez l'équipe du LIPSOR autour des professeurs Gilles Garel, Michel Godet et Yvon Pesqueux pour suivre, en cours hors temps de travail, des enseignements de haut niveau (3^e cycle), Master (M2) et Doctorat en sciences de gestion, mention "Management", spécialité "Prospective, innovation, stratégie et organisation". Cours d'octobre à juin. Inscription en septembre.

Pour en savoir plus :

Chaire de prospective stratégique

2, rue Conté – Accès 37.2.56

75003 – Paris

Tél. : 01 40 27 25 30

Fax : 01 40 27 27 43

www.lapro prospective.fr

Email : sec.prospective@cnam.fr

jean-jacques.perseil@cnam.fr





FONDATION PROSPECTIVE
ET INNOVATION



Cercle des Entrepreneurs du Futur

Le Cercle des Entrepreneurs du Futur, créé en 2003, comprend plus d'une quarantaine de membres, représentés par leur logo qui apparaît systématiquement et donne accès à leur site Internet : www.lapropective.fr/cercle.

Depuis 2010, « Entrepreneurs du Futur » est un programme de la Fondation Prospective et Innovation (pour en savoir plus : www.prospective-innovation.org).

Il a pour principal objectif de penser et d'agir autrement en contribuant à la société de la connaissance et en soutenant l'entrepreneuriat ainsi que les initiatives locales de développement.

Depuis 2003, il a ainsi engagé les actions suivantes :

- **Diffusion gratuite**, dans le monde entier et en trois langues, **des méthodes de prospective stratégique** (ateliers, scénarios, jeux d'acteurs, etc.) développées par Michel Godet au sein du Laboratoire d'investigation en prospective, stratégie et organisation (Lipsor) du CNAM. Les logiciels correspondants, mis en ligne par l'Epita, ont fait l'objet d'une vingtaine de milliers de téléchargements à partir du site du Lipsor.

- Appel à communications pour le **Grand Prix de l'Impertinence** récompensant des réflexions et actions innovantes sur le développement durable, l'entrepreneuriat, le développement dans les territoires et les services (www.lapropective.fr/cercle).

- Organisation des "**Mercredis de l'Impertinence**" autour des thèmes du Grand Prix avec le Centre National de l'Entrepreneuriat (dirigé par Jean-Claude Bouly) les 22 septembre 2010, 18 mai 2011 et 21 septembre 2011.



Rejoignez le mécénat intellectuel et innovant du Cercle des Entrepreneurs du Futur

Inscription au Cercle et renseignements
Isabelle Godet : isabelle.godet@laprospective.fr

Les Mercredis de l'Impertinence
Guy Keckhut : gkeckhut@cne-cnam.fr



**Les méthodes de prospective stratégique sont
téléchargeables gratuitement sur le site du Lipsor :**



www.laprospective.fr/cercle



Se poser les bonnes questions avec les ATELIERS DE PROSPECTIVE

Identifier les variables clés avec la méthode MICMAC

Analyser les stratégies d'acteurs avec la méthode MACTOR

Balayer les futurs possibles avec la méthode MORPHOL

Probabiliser les scénarios avec la méthode SMIC-PROB-EXPERT

Choisir en avenir incertain avec la méthode MULTIPOL

Membres du Cercle des Entrepreneurs du Futur

